



DÉCISION DU MAIRE
N° 2022 – 174

Nomenclature @CTES : Domaine et Patrimoine / Locations

DOMAINE ET PATRIMOINE

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU BATIMENT SITUE AU 7 RUE FRANCOIS MITTERRAND

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération 22-063 autorisant le Maire à vendre le bien situé au 7 rue François Mitterrand 89700 à Tonnerre à monsieur Alan SABINI ;
- Considérant la volonté de monsieur Alan SABINI de bénéficier au bien le temps que la procédure de vente aboutisse ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition avec monsieur Alan SABINI, aux conditions suivantes :
 - Date : 25 juillet 2022 jusqu'à la signature de l'acte de vente devant le notaire,
 - Montant : gratuit,
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout avenant à cette convention selon les besoins de la collectivité.



A Tonnerre, le 25 juillet 2022,
Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre